

## Hong Kong et son rattachement à la Chine continentale

SANJUAN, Thierry, 1996, dans Jean-Pierre HOUSSEL, dir., « Les quatre dragons d'Asie », Paris, *Historiens et géographes*, n° 355, pp. 237-254.

**Résumé :** La perspective d'une prochaine rétrocession de Hong Kong à la Chine s'est accompagnée d'un éveil aux questions politiques d'une partie de la population hongkongaise. Une aspiration à la démocratie se manifeste depuis plusieurs années et, après 1989 surtout, l'attitude à avoir devant Pékin a opposé les démocrates aux « pro-Chinois », qu'il s'agisse des milieux d'affaires ou d'autres membres influents de la société civile. L'échéance de 1997 est en effet lourde d'interrogations, si l'on considère les incertitudes politiques, juridiques et économiques, d'un transfert sous souveraineté chinoise. Une continentalisation de l'ancienne colonie se traduit déjà à de nombreux niveaux. En cela, Hong Kong, par son rayonnement régional et devant l'essor de nouveaux pôles côtiers, semble en voie de banalisation et pourrait tendre à n'être que la métropole continentale de la Chine du Sud à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Abstract :** The prospect of Hong Kong's upcoming reversion to China has been accompanied by heightened awareness of political issues among part of local population. Hopes for democracy have risen in the past several years and, especially since 1989, pro-democracy elements have clashed with « pro-Chinese » factions over the attitude to adopt toward Beijing, with both the business community and other influential social groups. The 1997 deadline indeed raises many questions, considering the political, legal and economic uncertainties behind the transfer to Chinese sovereignty. The continental integration of the former colony can already be detected on numerous levels. Hence, given its regional influence and the emergence of new coastal economic hubs, Hong Kong would seem to be heading for normality and may simply become southern China's main continental metropolis at the dawn of the twenty-first century.

La rétrocession de Hong Kong à la Chine en 1997 marque certes, avec Macao en 1999, la fin d'une époque pluriséculaire, celle de l'implantation politique et militaire des puissances européennes sur le continent chinois. Mais elle souligne surtout une intégrité territoriale en voie de reconstitution sous l'égide de Pékin et du régime communiste en place. L'événement est, lui, authentiquement exceptionnel. La décolonisation ne se traduit pas ici par une assimilation du territoire occupé au système économique de son pays d'origine. Le principe édicté par Deng Xiaoping d'« un pays, deux systèmes » devrait permettre à l'ancienne colonie de suivre les règles du capitalisme international sous la souveraineté du pouvoir communiste chinois, officiellement pendant cinquante nouvelles années. Un tel voisinage ne peut que surprendre, mais il est vrai que cette rétrocession se déroule dans un contexte d'opposition idéologique sensiblement amorti. La Chine continentale s'est ouverte, depuis la fin des années 1970, au système économique international et redécouvre les lois du marché comme ressort de son propre développement. Dans cette réorientation économique, Hong Kong a d'ailleurs joué un rôle déterminant. Les capitalistes hongkongais et les transferts de capitaux, de technologies et d'établissements industriels qu'ils ont permis, ont insufflé un esprit d'ouverture et de modernisation économique dans l'ensemble des provinces littorales de la Chine. Ils ont notamment profité au delta de la rivière des Perles, l'arrière-pays de la colonie britannique, et, en cela, Hong Kong ne peut plus être réduite à son seul territoire : elle doit aussi être comprise comme le pôle économique dominant d'une large partie de la province du Guangdong, avec laquelle de fortes relations de complémentarité économique se sont ajoutées aux liens familiaux et linguistiques. La colonie britannique est devenue

une capitale régionale d'un large espace continental. Dans le même temps, avec l'essor d'autres pôles chinois comme Shanghai et le très pragmatique et officieux rapprochement de la Chine populaire avec Taiwan, Hong Kong semble être appelée à perdre de son importance internationale. À terme, l'ouverture de la Chine aura ainsi eu pour résultat de banaliser Hong Kong, d'autant plus que la « continentalisation » politique ne fera que suivre une déjà très lourde présence des investisseurs continentaux dans le tissu économique du territoire actuel. Contre cela toutefois, un fait longtemps sous-estimé par Pékin – aussi bien que par Londres – vient contrarier le mouvement historique en cours : la récente émergence d'une opinion publique hongkongaise et le souci des populations chinoises de la colonie de prendre part à la destinée politique de leur territoire. La transition ne peut plus se contenter d'un simple dialogue entre les deux métropoles britannique et chinoise. Elle doit dorénavant compter avec une volonté locale de démocratie, avec laquelle le futur souverain ne sait pas négocier. Ces dix dernières années ont été marquées par de nombreux bouleversements, avancées politiques, négociations sino-britanniques, représailles chinoises, puis reculades britanniques. En cela, la date de 1997 garde un sens. Si l'on peut penser que la stabilité économique de Hong Kong n'est pas structurellement en danger, l'avenir du territoire se joue dorénavant également sur le terrain politique, et cela est un fait véritablement nouveau.

## 1. La transition impériale

Le souci de régler la question hongkongaise à l'approche de 1997 n'est paradoxalement pas venu du pouvoir chinois mais de Londres<sup>1</sup>. Le problème a été posé par les Britanniques et il était avant tout juridique. Nous le savons : l'île de Victoria a été acquise en pleine propriété par la Couronne britannique lors du traité de Nankin en 1842, Kowloon et Stonecutter's Island lors de la convention de Pékin en 1860, mais les Nouveaux Territoires n'ont été cédés que pour 99 ans à la Grande-Bretagne lors de la deuxième Convention de Pékin en 1898. Le pouvoir en place à Pékin ne reconnaissant pas les « traités inégaux », l'énigme du statut de Hong Kong à partir de 1997 était donc exclusivement britannique. Or, les prêts immobiliers se faisant dans la colonie sur quinze ans, il fallait déterminer la souveraineté en exercice pour la fin du siècle dès le début des années 1980.

Après une première et vaine tentative faite par un politicien hongkongais, T. S. Lo, pour résoudre le problème avec le gouvernement chinois<sup>2</sup>, c'est la visite de Sir Murray MacLehose, alors gouverneur de la colonie, à Pékin en mars-avril 1979 qui a officiellement soulevé la question. Sur le moment, les Chinois ont d'ailleurs essayé de l'éviter : Deng Xiaoping déclarait que Hong Kong et les investisseurs n'avaient rien à craindre. Comme à Macao lors de la Révolution culturelle, puis de nouveau en 1976, Pékin préférait que le pouvoir colonial reste en place et assure ainsi la stabilité d'une porte économique indispensable à la Chine continentale. Mais les Britanniques étaient prévenus : si la question était ouvertement posée, le gouvernement chinois ne pouvait pas faire moins que de dénoncer des occupations territoriales jugées moralement intolérables, et par là revendiquer la rétrocession sans condition de l'intégralité des territoires hongkongais en tant que partie naturelle de la province du Guangdong et de la Chine dans son ensemble.

À partir de 1982 se sont alors engagées des négociations difficiles, où Margaret Thatcher a été obligée de céder point après point face à des interlocuteurs intransigeants. La Déclaration conjointe sino-britannique signée le 19 décembre 1984 non seulement reconnaissait l'entière souveraineté politique de Pékin sur Hong Kong, île de Victoria et Kowloon compris, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1997, mais écartait également les Britanniques de l'administration de la future Région administrative spéciale. Seul était retenu le principe de concertations entre les deux pays pour assurer une transition

---

1. BONNIN Michel, « Les zigzags de Pékin », p. 21, in Béja Jean-Philippe (1993).

2. ROBERTI Mark (1994).

en douceur et le maintien du système économique libéral de Hong Kong pendant encore cinquante ans.

Ce règlement politique s'est effectué de métropole impériale à métropole impériale. Les Chinois ont refusé une représentation officielle du gouvernement de Hong Kong et, surtout, les Britanniques ont tenu à l'écart des négociations la population locale hongkongaise. Dans le territoire, les structures politiques restaient, il est vrai, éminemment coloniales. Ni le Conseil exécutif, ni le Conseil législatif ne comprenaient alors de représentants démocratiquement élus. Le gouvernement local continuait à nommer les membres des deux conseils et limitait la représentation des acteurs locaux aux éléments influents du monde économique chinois de Hong Kong, qu'il cooptait. Le reste de la population était traitée en mineure, comme incapable de prendre politiquement part aux décisions qui devaient pourtant sceller son futur proche.

En cela, les structures coloniales se sont révélées inadaptées à une société hongkongaise que le succès économique de la place internationale a beaucoup transformée. Les négociations sino-britanniques de la première moitié des années 1980 ignoraient une opinion publique qui est devenue ensuite, au fil des ans, un partenaire important du jeu politique hongkongais.

## 2. Naissance d'une opinion publique

L'occasion de ce changement prochain de souveraineté a forcé les Hongkongais à prendre en compte la réalité politique de la Chine continentale, que beaucoup avaient fuie dans les décennies précédentes et dont ils se sentaient détachés aussi bien socialement qu'économiquement : la colonie-refuge et le pôle économique international de Hong Kong allaient devenir à terme un territoire dépendant directement de la Chine communiste. Ce n'a certes pas été un traumatisme soudain, mais les interrogations anxieuses sur l'avenir du territoire sont progressivement apparues avec les attitudes autoritaires prises par Pékin dans l'installation des organismes de transition, puis surtout l'épisode dramatique de Tian'anmen.

Jusqu'au 4 juin 1989, l'évolution politique de la colonie a suivi un cours sans heurt majeur. Il s'est agi plutôt d'une progressive désillusion. Les diplomates britanniques à Londres – Sir Percy Cradock – et à Pékin – Sir Robin McLaren –, ainsi que le gouverneur de Hong Kong, Sir David Wilson, étaient des « sinologues » qui avaient pour principaux soucis d'éviter un bras de fer avec les Chinois et de garantir la stabilité de Hong Kong<sup>3</sup>. Après s'être entendus avec Pékin sur le principe d'une démocratisation progressive de la vie politique hongkongaise, ils ont ouvert le Conseil législatif à des représentants élus par des collèges socio-professionnels en 1985. Mais ils ont reculé de trois ans, devant les protestations de la Chine, les élections directes initialement prévues pour 1988.

De leurs côtés, les Chinois lançaient une politique de « front uni » et, comme ils l'avaient fait sur le Continent au début du régime, ils faisaient appel à tous les membres chinois influents de Hong Kong pour participer à la mise en place des futures institutions de la Région administrative spéciale. En cela, s'ils ont privilégié les milieux d'affaires, ils ont également coopté des personnalités appréciées des classes moyennes, comme le syndicaliste non communiste Szeto Wah et l'avocat démocrate Martin Lee. En 1985, le Comité de rédaction de la Loi fondamentale était composé de 36 Continentaux et 23 Hongkongais, et le Comité consultatif sur la Loi fondamentale de 180 représentants du territoire<sup>4</sup>.

Malgré leur apparente diversité, la constitution de ces organismes de transition a dès le début indiqué le style de gouvernement qu'entendait suivre Pékin pour son installation politique dans la colonie. Le pouvoir chinois nommait les représentants du territoire. Il cooptait les membres du

---

3. LERUEZ Michel, « Les méandres de Londres », p. 59, in Béja Jean-Philippe (1993).

4. BÉJA Jean-Philippe, « La démocratisation impossible ? », p. 82, in Béja Jean-Philippe (1993).

Comité exécutif du Comité consultatif sur la Loi fondamentale. Il y imposait un nombre non négligeable de Continentaux et Pékin les adjoignait à ses alliés des milieux d'affaires pour faire échec à toute tentative de démocratisation. En fait, les dirigeants communistes refusaient le principe d'une possible remise en question de leur pouvoir et préféraient l'éventualité d'une épreuve de force avec des adversaires qu'ils essaieraient en sous-main de diviser à un dialogue entre partenaires politiques.

Les réunions des deux comités ont ainsi tendu à n'être souvent que de simples moments d'enregistrement des décisions de Pékin, sur une base apparemment représentative. C'est en leur sein que les représentants hongkongais se sont progressivement scindés en deux groupes : d'une part, ceux des milieux d'affaires qui, sur la proposition du directeur du quotidien *Mingbao*, Louis Cha, repoussaient la tenue de véritables élections directes au Conseil législatif vers 2012 ; d'autre part, les organismes ou personnalités qui refusaient d'entériner les décisions chinoises et revendiquaient pour le peuple hongkongais le droit de disposer de lui-même.

Le divorce a été consommé quand les dirigeants chinois ont réprimé dans le sang les revendications démocratiques du printemps de Pékin. La colonie a connu alors un véritable choc et c'est à cette époque que l'ensemble de la population hongkongaise a vraiment compris les enjeux que représentait pour elle la rétrocession du Territoire à la Chine. Il faut dire que, dans les années 1980, était arrivée à l'âge adulte une génération hongkongaise dont les parents avaient certes fui en masse le pouvoir communiste mais qui n'avait surtout jamais eu, quant à elle, de lien avec le Continent. Les Hongkongais vont peu en Chine continentale et, pour beaucoup, la méconnaissent. Les générations qui sont nées à Hong Kong et ont grandi dans une colonie devenue l'un des principaux pôles économiques de l'Asie orientale trouvent leur identité chinoise dans une opposition au pouvoir colonial européen et leurs liens avec la diaspora chinoise plutôt que dans une Chine en voie de développement. Les modèles sociaux et économiques de Hong Kong viennent des États-Unis le plus souvent, du Japon parfois, d'Europe pour une élite : le lit d'une démocratie « à l'occidentale » était ainsi préparé dans les consciences de jeunes classes moyennes que les années 1970 avaient détournées des activités manufacturières vers les services.

En 1989, une Alliance de Hong Kong pour le soutien au mouvement démocratique en Chine a été constituée. Le 24 mai, le Conseil législatif décidait que la moitié de ses membres seraient élus directement avant 1997. Martin Lee et Szeto Wah boycottaient les réunions du Comité consultatif sur la Loi fondamentale, dont avait démissionné Louis Cha.

Plus tard, une progressive politisation de l'actualité hongkongaise allait aboutir à la mise en place de partis politiques aux revendications clairement orientées en fonction de l'attitude à tenir par rapport à Pékin. En 1990, les United Democrats of Hong Kong sont fondés avec Martin Lee pour président. Face à cela, les « pro-Chinois » n'ont pas voulu être en reste et se sont organisés en différents partis. La Democratic Alliance for the Betterment of Hong Kong est créée en 1992. Le monde des affaires, qui n'entend pas que soient menacés ses avantages économiques sur le territoire et ses investissements en Chine continentale, a suscité la formation d'une Liberal Democratic Federation dès 1989.

Sur le plan électoral, les aspirations démocratiques de la population hongkongaise ne font très vite aucun doute. Les Britanniques ayant une nouvelle fois cédé à Pékin, les élections de 1991 n'ont permis d'élire directement que 18 des 59 membres du Conseil législatif. Mais les United Democrats of Hong Kong ont remporté une large victoire, avec 12 sièges, soit 86 % des candidats qu'ils avaient présentés. Deux autres mouvements démocratiques – l'Association for Democracy and People's Livelihood et le Meeting Point – emportaient respectivement, dans le même temps, deux et un sièges. La seule ombre restait, il est vrai, le faible taux de participation aux élections : les 750 000 votants ne représentaient que 39,15 % des électeurs recensés<sup>5</sup>.

---

5. LIANG Yü-ying (1991), « On the direct election of Hong Kong's Legislative Council », Taibei, *Issues & Studies*, 27 (10), pp. 188-191.

### 3. Le dernier gouverneur

En 1992, la donne politique hongkongaise allait de nouveau être bouleversée avec le départ de Sir David Wilson et son remplacement par Christopher Patten. Conservateur, ayant été le responsable – battu – de la campagne électorale de John Major, le nouveau et dernier gouverneur de Hong Kong est plus un homme politique qu'un diplomate. Ignorant des réalités chinoises, il donna rapidement un ton nouveau. Au nom d'un souci de démocratisation de la scène politique locale, il inaugura son mandat par un bras de fer avec Pékin, mais a renoué ensuite avec une nouvelle politique de « convergence », que peut justifier l'urgence des derniers mois de la souveraineté britannique.

Arrivé dans la colonie en juillet, Patten propose, dès le 7 octobre, un projet de réformes qui provoque les fureurs du gouvernement chinois, et de son principal représentant sur le sujet, Lu Ping, le directeur du Bureau des affaires de Hong Kong et Macao à Pékin. Ces réformes n'étaient pourtant pas radicales. En termes politiques, il s'agissait de responsabiliser l'exécutif devant le législatif : obligation est faite au gouverneur de se présenter régulièrement devant le Conseil législatif et des commissions parlementaires doivent être créées. Patten annonçait en outre l'extension de la représentativité du Conseil législatif à l'occasion des dernières élections sous souveraineté britannique en 1995. 20 membres sur 59 seraient élus directement au scrutin uninominal à un tour. L'électorat des collèges socioprofessionnels comprendrait tous les travailleurs des secteurs concernés. Le grand électorat de dix membres du Conseil réunirait les représentants territoriaux de Hong Kong désormais élus au suffrage universel direct<sup>6</sup>. Enfin, des réformes sociales étaient avancées concernant les personnes âgées ou handicapées, la formation des jeunes, les conditions de vie en centre-ville et dans les Nouveaux Territoires.

Les mesures de rétorsion de la part de Pékin ne se sont pas fait attendre. Les réformes proposées n'allaient certes pas à l'encontre des accords sino-britanniques, ni de la Loi fondamentale qui a été adoptée en 1990 par l'Assemblée nationale populaire, mais les Chinois ont eu beau jeu de dénoncer une initiative qui ne leur avait pas été officiellement soumise. Ils ont argué d'une trahison de la confiance qu'ils avaient initialement mise en leur interlocuteur britannique pour radicaliser leur position, bloquer le processus d'une transition en douceur et saisir toutes les occasions d'imposer leurs points de vue aux acteurs hongkongais locaux. Les plus hauts dirigeants chinois ont symboliquement refusé de recevoir Patten lors de son séjour à Pékin le 21 octobre. Le gouverneur a obtenu le feu vert du Conseil législatif pour financer en partie la construction du futur aéroport de Chek Lap Kok et conclure les contrats relevant de la deuxième tranche des travaux, mais Pékin faisait savoir aussitôt qu'après 1997, la Chine ne reconnaîtrait pas ces contrats signés sans son accord explicite.

La population hongkongaise et les représentants démocrates ont par contre applaudi aux mesures annoncées par Patten. Dans la foulée, celles-ci ont d'ailleurs eu un effet secondaire inattendu : celui de déclencher une multiplicité d'initiatives et de projets de société en vue de réformer des structures hongkongaises héritées du système colonial. Dans les mois et les années qui ont suivi, des débats se sont alors animés sur tout un ensemble de réformes à mener d'ordres politique, juridique et social.

Progressivement, les démocrates ont demandé l'abrogation de lois pénales qui sont depuis longtemps inappliquées mais que le futur souverain pourrait remettre en vigueur en se déchargeant de leur responsabilité sur les Britanniques. Martin Lee et Szeto Wah soulignent également les carences de la protection sociale des populations locales. Ils ont proposé un impôt sur les transactions immobilières, dont les prix témoignent d'une fièvre irrationnelle depuis quelques années,

---

6. BÉJA Jean-Philippe, « La démocratisation impossible ? », pp. 102-105, in Béja Jean-Philippe (1993).

et la création d'un système large de retraites – contre l'avis curieusement uni des milieux d'affaires hongkongais et des « pro-Chinois »<sup>7</sup>.

Les démocrates, défendant – suivant leur slogan – les intérêts de Hong Kong et des Hongkongais, ont remporté à nouveau les élections directes de 1995. Le Democratic Party – une fusion des United Democrats of Hong Kong et du petit parti Meeting Point – a recueilli 41,8 % des votes, mais avec un taux de participation là encore relativement faible – 35,79 %, soit moins de 15 % de la population hongkongaise. Les démocrates ont gagné 12 des 20 circonscriptions géographiques, où l'élection était directe. Sur les 50 sièges pourvus au total, ils en comptaient 17 contre 9 au Liberal Party et seulement 4 à la Democratic Alliance for the Betterment of Hong Kong<sup>8</sup>.

Malgré cela, la mobilisation britannique pour des réformes locales a faibli avec le temps devant les pressions économiques et politiques de Pékin, mais aussi les surenchères des démocrates. Christopher Patten semble s'être persuadé de l'impossibilité de lancer des réformes structurelles sans une coopération active de son partenaire chinois à quelques mois de la rétrocession. Des questions comme le nouvel aéroport ou le maintien en poste des fonctionnaires ordinaires ont été réglées ; mais, dans quelques mois, les Britanniques laisseront probablement aux Chinois le soin de se prononcer sur des problèmes aussi sensibles que l'immigration, les retraites ou les projets d'aménagement urbain en cours<sup>9</sup>.

En cela, l'affaire de la Cour de dernière instance (*Court of Final Appeal*) illustre bien le climat de la colonie à l'approche de 1997<sup>10</sup>. Le système légal hongkongais est fondé sur le droit britannique et Hong Kong a tiré son succès économique de l'assurance qu'elle donnait aux investisseurs d'une impartialité de sa loi. Pour ce faire, jusqu'à aujourd'hui, une instance indépendante du pouvoir politique, le *Privy Council* basé à Londres, garantit à tout individu le droit de faire appel contre le gouvernement. En raison du changement de souveraineté, Pékin a logiquement proposé que cet organe judiciaire britannique soit remplacé par une Cour de dernière instance hongkongaise à partir de 1997. L'indépendance de Hong Kong au regard du pouvoir chinois devait ainsi être protégée. Mais, en fait, des signes ultérieurs ont progressivement indiqué une volonté chinoise d'exercer un contrôle politique sur cette cour et, avec elle, l'ensemble du système judiciaire.

Bien qu'ils aient, dans la Loi fondamentale, accepté la présence de juges locaux et étrangers au sein de la Cour de dernière instance de la future Région administrative spéciale, les Chinois ont ensuite limité à un seul membre la présence des juges étrangers. Après avoir accepté une telle modification, les Britanniques ont souligné l'urgence de composer cette cour avant la date-limite du 1<sup>er</sup> juillet prochain, mais Pékin a refusé la constitution d'un tel organisme avant le recouvrement de sa propre souveraineté sur Hong Kong. Lieu de garantie de l'indépendance juridique de la Région administrative spéciale, la question était si importante qu'elle a opposé les Britanniques au gouvernement chinois pendant plusieurs années jusqu'à ce que Christopher Patten abandonne finalement la partie et réserve au gouvernement chinois de constituer cette institution le 1<sup>er</sup> juillet 1997, cela au grand dam des démocrates hongkongais. Parallèlement, Lu Ping déclarait, en décembre 1994, que tous les juges de la colonie auraient à être reconduits officiellement après 1997.

---

7. ROSARIO Louise do (1995), « Thorn in the side: Democratic Party continues to fight China », Hong Kong, *Far Eastern Economic Review*, 20 avril, pp. 28-29.

8. BÉJA Jean-Philippe (1995), « Le succès du Parti démocrate au Conseil législatif de Hong Kong : une victoire pour rien ? », Hong Kong, *Perspectives chinoises*, 31, p. 28. YEH Milton D. (1995), « The 1995 Hong Kong Legco elections », Taibei, *Issues & Studies*, 31 (10), pp. 122-124.

9. GILLEY Bruce (1996), « Ready or not: a slew of transition issues remain unresolved », Hong Kong, *Far Eastern Economic Review*, 27 juin, p. 28.

10. ROSARIO Louise do (1995), « Justice under siege », Hong Kong, *Far Eastern Economic Review*, 26 janvier, pp. 18-19. ROSARIO Louise do (1995), « No appeal: Court snagged between Hong Kong and China », Hong Kong, *Far Eastern Economic Review*, 22 mai, p. 22. ROSARIO Louise do (1995), « A Court too far: Democrats vow to reject Sino-British accord », Hong Kong, *Far Eastern Economic Review*, 22 juin, p. 20.

En fait, les dernières années de la colonie britannique ont buté devant un rapport de forces sans cesse plus inégal. Le gouvernement chinois ne pouvait en droit contrecarrer l'évolution de la scène politique hongkongaise, mais son ombre a pesé lourdement sur les initiatives du gouvernement britannique et Pékin a joué des inquiétudes locales pour s'attirer une large part de l'élite hongkongaise restée dans le territoire.

Le gouvernement chinois a renforcé sa politique de « front uni » en l'étendant sensiblement : non plus seulement aux milieux d'affaires mais aussi à des groupes d'intérêts locaux et au monde de l'éducation. Outre les membres hongkongais de la Conférence consultative politique du peuple chinois – dont le milliardaire Henry Fok est l'un des vice-présidents –, nombre de personnalités de la colonie ont été nommées par Pékin pour faire partie du Comité de travail préparatoire pour le comité préparatoire de la Région administrative spéciale de Hong Kong établi en juin 1993. Celui-ci réunissait 57 membres – dont 30 de Hong Kong – et a été augmenté de 13 membres – dont 8 de Hong Kong – en mai 1994. La Chine s'est également choisie 186 « conseillers hongkongais » de 1992 à 1995, et 537 « conseillers d'arrondissements » en mars 1994 et janvier 1995. Enfin, elle profite de l'influence locale de la puissante Hong Kong Federation of Trade Unions et évidemment de la Democratic Alliance for the Betterment of Hong Kong <sup>11</sup>.

Aujourd'hui, à quelques mois du transfert de souveraineté, la Chine se veut rassurante et les inquiétudes des Hongkongais tiennent plus aux inconnues qui entourent cette rétrocession qu'à des menaces précises.

#### 4. Les inconnues post-1997

Les interrogations sur l'avenir de Hong Kong se situent à deux niveaux : la situation intérieure sous souveraineté chinoise et le rôle futur du territoire à l'échelle de l'Asie orientale. Les habitudes politiques et les comportements économiques du Continent sont en effet si opposés à ceux de l'actuelle colonie britannique que Hong Kong ne pourra pas ne pas en être affectée dans son fonctionnement local. Enfin, l'essor de la côte chinoise, et notamment de Shanghai, va réduire l'exceptionnalité du territoire, et plus largement de la Chine méridionale. En cela, on peut supposer que Hong Kong, capitale économique du delta de la rivière des Perles, tendra à moyen terme à se banaliser et qu'ainsi, le pouvoir central aura d'autant plus les moyens de faire pression sur elle politiquement.

La première inconnue hongkongaise est en effet politique. Pékin a prévenu qu'il ne reconnaîtra pas l'actuel Conseil législatif et que le Democratic Party, considéré comme un ennemi du régime communiste, n'aura pas de légitimité sur la future scène politique hongkongaise. L'exécutif lui-même reste une énigme : le nom du prochain *First chief executive* n'est pas connu, ni non plus la marge de manœuvre qui lui sera abandonnée. Il est à craindre que Pékin souhaitera bien plus un homme du pouvoir central à Hong Kong – même si celui-ci est d'origine hongkongaise – qu'un représentant des intérêts de la population locale. Dans cette perspective, la Chine a d'ailleurs toujours pris soin de tenir Hong Kong pour une métropole économique et non pas politique, suivant les propres termes de Lu Ping.

Sur le plan juridique, les interrogations sont structurelles et concernent aussi bien l'indépendance future de la Région administrative spéciale face à Pékin que les conditions des Hongkongais à garantir leur droit à l'émigration. Nous l'avons vu : les dirigeants chinois constitueront eux-mêmes la Cour de dernière instance. Elle se limitera aux seules questions locales et

---

11. HING Sonny Lo Shiu et Donald Hugh McMILLEN (1995), « A profile of the “pro-China Hong Kong elite” : images and perceptions », Taipei, *Issues & Studies*, 31 (6), pp. 105-106.

ce sera l'Assemblée nationale populaire qui aura le dernier mot pour interpréter la Loi fondamentale<sup>12</sup>.

Quant à l'émigration, le sujet est évidemment encore plus sensible. Elle touche essentiellement les cadres moyens et supérieurs de Hong Kong. Les Britanniques ont indiqué qu'à partir de 1997, il n'y aurait plus de citoyens britanniques des « territoires dépendants » relevant de Hong Kong et qu'ainsi, les Hongkongais désireux de garder un lien avec la Couronne ne pouvaient être que des citoyens britanniques – autorisés à résider et travailler en Grande-Bretagne – ou des nationaux britanniques d'outre-mer. Or, en 1989, ils limitèrent le premier statut à 50 000 familles seulement, pour la plupart des personnes qui auront servi le gouvernement colonial jusqu'à son terme<sup>13</sup>. Restait aux autres – ceci souvent par le biais d'une émigration temporaire – le soin de se procurer un passeport étranger pour quitter la Région administrative spéciale dans le cas où subviendraient des événements graves.

Alors que les départs de Hong Kong avoisinaient 20 000 personnes en moyenne annuelle au début des années 1980, ils ont atteint le chiffre de 30 000 en 1987, de 66 000 en 1992 et de 62 000 en 1994<sup>14</sup>. Sur les plus de 600 personnes âgées de plus de 18 ans qu'a interrogées l'équipe du *Hong Kong transition project* du Hong Kong Baptist College après février 1993, 8,25 % déclaraient avoir acquis le droit de résider à l'étranger, et 5,6 % en avoir fait la demande : de tels pourcentages, augmentés des enfants, représentent au total un million de personnes qui ont pris politiquement leurs protections pour l'après 1997<sup>15</sup>.

Face à cela, Pékin ne reconnaît en principe pas le droit à la double nationalité, et souffle alternativement le chaud comme le froid quand il s'agit de la question. Lu Ping a prévenu que les résidents hongkongais émigrés et possesseurs d'un passeport étranger devaient avoir vécu au moins sept ans sur le territoire pour acquérir le statut de résidents permanents de la Région administrative spéciale, et qu'ils devaient surtout être retournés à Hong Kong avant le 1<sup>er</sup> juillet 1997. Mais, dans les faits, la question n'est pas réglée et la Chine se réserve le droit d'agir à sa guise avec des populations potentiellement mobiles mais également indispensables au fonctionnement économique de Hong Kong<sup>16</sup>.

Les risques de déstabilisation de l'économie hongkongaise tiennent moins à l'exercice par Pékin de son pouvoir politique et administratif qu'au poids déjà lourd des investisseurs continentaux dans l'actuelle colonie, et surtout aux types de comportement qu'il sous-entend.

La Chine est devenue le premier investisseur étranger de la colonie britannique. Elle avait investi plus de 10 milliards US\$ sur le territoire en 1989, et probablement près de 20 milliards US\$ en 1993 devant le Japon et les États-Unis<sup>17</sup>. Le nombre des compagnies continentales basées à Hong Kong, rares dans les années 1950, dépassait les 2 000 au début de notre décennie. En 1993, 39 des 444 compagnies cotées à la bourse de Hong Kong étaient contrôlées – à plus de 35 % des titres – par la Chine. Les quatre grands investisseurs continentaux sont la Bank of China, la China Resources (Holdings) Co., Ltd., la China Merchants International et la China Travel Services (HK), Ltd. Pour exemple, la Bank of China est devenue l'une des banques principales de Hong Kong. Elle fait

---

12. ROSARIO Louise do (1995), « No appeal: Court snagged between Hong Kong and China », Hong Kong, *Far Eastern Economic Review*, 22 mai, p. 22.

13. LERUEZ Michel, « Les méandres de Londres », pp. 56-58, in Béja Jean-Philippe (1993).

14. *Hong Kong 1994. A Review of 1993* (1994), Hong Kong, Government informations services, pp. 412-413. *Xianggang 1995. 1994 de huigu* (1995), Hong Kong, Zhengfu xinwenchu, p. 387.

15. ROSARIO Louise do (1995), « Futures and options: up to a million local Chinese could opt to leave », Hong Kong, *Far Eastern Economic Review*, 15 juin, p. 21.

16. GILLEY Bruce (1996), « Ready or not: a slew of transition issues remain unresolved », Hong Kong, *Far Eastern Economic Review*, 27 juin, p. 28.

17. CHAN Hing-li (1995), « Chinese investment in Hong Kong: issues and problems », Berkeley (Californie), *Asian Survey*, 35 (10), p. 941.

travailler 18 000 personnes, dispose de 350 agences sur le territoire et contrôlerait le quart des dépôts hongkongais. À partir de 1992, à ces compagnies s'est enfin ajoutée une nouvelle vague d'entreprises continentales issues de l'ouverture contemporaine et alléchées par les hauts taux d'intérêts locaux. Cette évolution est significative pour Hong Kong sur plusieurs points. Elle souligne une solidarité économique grandissante avec la Chine : la colonie n'est plus seulement une porte sur l'étranger, elle fait partie d'un réseau de liens s'entrecroisant entre acteurs économiques du monde chinois. À cet égard, il n'est pas surprenant que Christopher Patten soit le meilleur défenseur de la clause de la nation la mieux favorisée accordée par les États-Unis à la Chine.

Mais la situation n'est pas sans ombre. Les entreprises continentales n'obéissent que formellement aux lois de l'économie libérale<sup>18</sup>. Qu'elles soient étatiques ou collectives, elles sont dirigées par des hommes liés directement au pouvoir politique. Une confusion entre le politico-administratif et l'économique est quasi constante. Après 1997, Hong Kong pourrait ainsi non seulement perdre son indépendance juridique mais également se trouver en butte à un pouvoir chinois qui confondra la loi qu'il a la charge d'édicter et de faire respecter, et les intérêts que telle ou telle entreprise liée aux dirigeants – ou à leurs parents – au pouvoir à Pékin pourrait y gagner.

Des indices inquiétants ont été observés ces dernières années. Des entreprises d'État font une concurrence déloyale à d'autres distributeurs pour s'assurer un monopole sur le marché hongkongais, ou font bloquer des autorisations administratives qui leur permettent de monnayer leur implantation dans une entreprise rivale. Une administration peut également faire profiter sa filiale hongkongaise d'une information décisive : quand le bras de fer était à sa tension maximale entre Patten et Pékin, et que la Chine refusait le plan financier du nouvel aéroport, la *Citic Pacific*, émanation du Conseil d'État chinois, a investi pour moitié – soit 4 milliards US\$ – dans un projet immobilier près de Chek Lap Kok<sup>19</sup>.

On le voit : le plus grand danger que représente 1997 pour Hong Kong tient à ce que les acteurs politiques et économiques du Continent confondent leurs rôles et cassent la stabilité actuelle par un désir sans frein de tirer bénéfice de l'ancienne colonie. Outre les terrains de la Couronne, les fonctions que remplit encore aujourd'hui Hong Kong dans l'économie chinoise sont autant d'occasions de faire plus ou moins légalement de l'argent pour l'élite du régime pékinois. Si Macao est devenue récemment un intermédiaire aérien entre Taïpei et Pékin, Hong Kong est également utilisée par nombre d'entreprises continentales pour placer leur argent sur des comptes étrangers ou pour réinvestir en Chine en bénéficiant des avantages accordés aux investissements extérieurs. De tels agissements économiques ne peuvent qu'inquiéter à l'approche de la rétrocession de Hong Kong à la Chine.

## Conclusion

Hong Kong, après avoir tiré vers l'économie mondiale les provinces côtières des années 1980, pourrait être rapidement banalisée et, en bien des points, devenir une simple métropole continentale de la Chine du Sud à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Une telle évolution est d'autant plus envisageable que Pékin a montré ces dernières années, à travers l'exemple de Shanghai et notamment de la zone économique de Pudong, ses capacités à mobiliser les acteurs financiers et politiques internationaux lorsqu'un projet de grande ampleur lui tenait à cœur. Or, face à une ville aussi fortement contrôlée que Shanghai dans les années 1990, Hong Kong, ancienne colonie aspirant à la démocratie et cœur économique de provinces méridionales dont le rapide développement assure une réelle autonomie,

---

18. TING Wai (1995), « Les entreprises chinoises à Hong Kong », Hong Kong, *Perspectives chinoises*, 31, pp. 22-27.

19. CHAN Hing-li (1995), « Chinese investment in Hong Kong: issues and problems », Berkeley (Californie), *Asian Survey*, 35 (10), p. 950.

ne risque-t-elle pas de connaître un relatif déclin, voire une punition politique dans les années à venir, comme justement Shanghai au début du régime communiste ? Le contexte idéologique n'est certes plus le même, mais, si le discours économique a changé, les dirigeants chinois pourraient prochainement ne pas voir en Hong Kong autre chose qu'une métropole internationale où montrer leur puissance politique et imprimer *volens nolens* leurs modes actuels de fonctionnement économique.

### Références bibliographiques

BÉJA Jean-Philippe (1993), dir., *Hong Kong 1997. Fin d'un siècle, fin d'un monde ?*, Paris, Éditions Complexe, 159 pages.

*Hong Kong 1994. A Review of 1993* (1994), Hong Kong, Government informations services, 508 pages.

MENSKI Werner (1995), dir., *Coping with 1997. The Reaction of the Hong Kong People to the Transfer of Power*, Londres, Trentham Books, X et 220 pages.

ROBERTI Mark (1994), *The Fall of Hong Kong. China's Triumph & Britain's Betrayal*, Chichester (West Sussex), John Wiley.

*Xianggang 1995. 1994 de huigu* [Hong Kong 1995. Une rétrospective de 1994] (1995), Hong Kong, Zhengfu xinwenchu, 482 pages.

### Revues

*Asian Survey*, Berkeley (Californie), mensuel.

*China News Analysis*, Taïpei, bimensuel.

*Far Eastern Economic Review*, Hong Kong, hebdomadaire.

*Issues & Studies*, Taïpei, mensuel.

*Perspectives chinoises*, Hong Kong, bimestriel.